

**Délibération n°260038**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 5 juin 2026**

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LE SEQUESTRE étant assemblé en session ordinaire, à la mairie du Séquestre, après convocation légale, sous la présidence de M. POUJADE Gérard, Maire.

**Etaient présents** : Gérard POUJADE, Jean-Pierre DEMNI, Jessica PUECH, Jean-Pierre TORAN, Pascale KHAMNOUTHAY, Jean-Marc NADAL, Alexis BRU, Florence PORTRA, Nadia BOUALAM, Pascal BOUZIGUES, Cyrielle POSADAS, Céline KUNTZMANN, Arnaud ESPIÉ, Jennyfer BONENFANT

**Absent (excusés)** : Stéphanie ALVERNHE (pouvoir donné à Florence PORTRA), Jean-Charles BALARDY (pouvoir donné à Cyrielle POSADAS), Bruno VICTORIA (pouvoir donné à Jean-Pierre TORAN), Laura SAPONARO (pouvoir donné à Jean-Pierre DEMNI), Clément HOLIÉ (pouvoir donné à Pascal BOUZIGUES)

**Secrétaire de séance** : Alexis BRU

Date de la Convocation : le 28 mai 2026 / Date d’Affichage : le 28 mai 2026 / Date de mise en ligne de la délibération : 9 juin 2026

Nombre de Conseillers : 19	Abstentions : 0
Présents : 14	Vote pour : 19
Votants : 19	Vote contre : 0

**Objet de la délibération** :

**ATTRIBUTION DE LOGEMENTS SOCIAUX : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE**

**Le CONSEIL MUNICIPAL,**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU les articles L.441-1 et suivants du Code de la construction et de l’habitation relatifs à l’attribution des logements locatifs sociaux ;

VU la délibération n°260012 du 20 mars 2026 portant sur l’élection des divers représentants et délégués communaux et qui fixait les délégués pour la commission d’attribution de Tarn Habitat

CONSIDERANT qu’il existe sur la commune des logements sociaux privés conventionnés et pas seulement des logements sociaux publics, il est nécessaire de représenter la commune au sein des commissions d’attribution des logements des organismes publics et privés conventionnés intervenant sur le territoire communal ;

**Après en avoir délibéré,**

- **DÉCIDE** de désigner les représentants suivants pour siéger et représenter la commune auprès des commissions d’attribution de logements sociaux des bailleurs publics et privés conventionnés :

- Titulaire : M. Jean-Pierre DEMNI
- Suppléant(e) : Mme Laura SAPONARO

Certifié conforme au registre.  
Fait à LE SEQUESTRE, le 5 juin 2026

  
Le Maire,  
Gérard POUJADE

  
Le secrétaire de séance,  
Alexis BRU

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :  
**de sa transmission en Préfecture le :**  
**de sa publication/de sa notification le :**



